



# L'Écho du PNA

## Bulletin de liaison du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe

\_\_\_\_\_ n°11 - Octobre 2019

### Sommaire

3 Quoi de neuf pour le PNA ?

7 Opération Havre de Paix : sortie du premier numéro de *La Catiche*

8 Expertises d'ouvrages et aménagements de passages à Loutre en Bretagne

9 Focus sur le programme Loutre sur le bassin du fleuve Hérault

13 Communication

14 Parutions

15 Échos d'ailleurs

16 Infos pratiques

### Éditorial

Le premier Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe s'est achevé en 2016 par un séminaire de restitution qui a permis de montrer les apports de cet outil : mobilisation de nombreux acteurs (du réseau naturaliste aux aménageurs), engouement du public pour l'espèce, développement d'actions de formation et de sensibilisation aux enjeux de sa préservation, études et mesures mises en œuvre pour améliorer sa protection. Ces journées ont également été l'occasion de démontrer que la cohabitation avec la pisciculture, bien que difficile, était possible dans le cadre d'une démarche collaborative.

La question de lancer un second plan s'est posée, en cette période où les financeurs exigent de plus en plus une caution de l'État, même si, pour les opérateurs de terrain, les structures animatrice, la SFPEM, et coordinatrice, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le ministère de la Transition écologique et solidaire, il s'agissait d'une nécessité.

Bien que son état de conservation se soit nettement amélioré ces dernières années, les rapportages successifs de la directive Habitats montrent que la Loutre est toujours menacée dans trois des quatre régions biogéographiques métropolitaines. L'espèce doit donc continuer à bénéficier de cette politique mobilisatrice et incitatrice : des menaces persistent là où les populations sont présentes, les pressions sur le front de colonisation limitent son expansion vers le nord et l'est de la France et la cohabitation avec le secteur aquacole doit être soutenue. Le CNPN s'est ainsi déclaré favorable au plan de conservation 2019-2028 qui doit impulser le souffle nécessaire à la Loutre pour poursuivre la reconquête de son territoire.

Et pourquoi ne pas aller au-delà du premier plan avec des coopérations internationales comme celle initiée par le Parc national du Grand Paradis en faveur d'une stratégie de reconquête de l'arc alpin ? La progression de l'espèce en PACA, où elle arrive à remonter la Durance malgré la présence des grands barrages, nous y encourage.

Véronique Barthélemy

Chargée de la coordination nationale du plan à la DREAL Nouvelle-Aquitaine



SFPEM

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE  
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

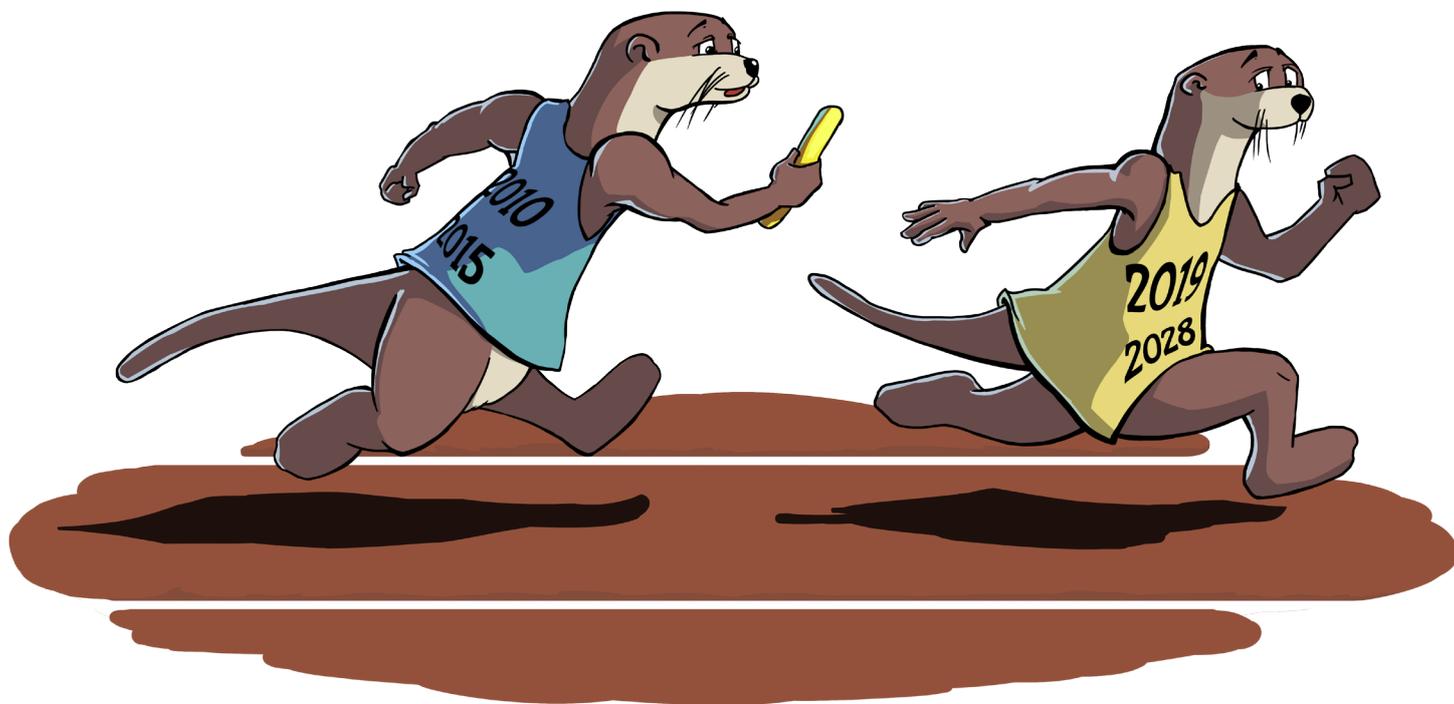
Nous sommes heureux de vous adresser ce nouveau numéro de L'Echo du PNA. Sa sortie indique en effet le démarrage d'un nouveau Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe pour les dix prochaines années (2019-2028). Rédigé par la SFEPM en 2017 et 2018, ce deuxième plan a pour principe de privilégier les actions concrètes pour réduire les risques de surmortalité et pour améliorer les habitats, tout en maintenant les indispensables suivis et en facilitant l'étude et la recherche. Il fixe comme objectif le retour naturel de la Loutre dans l'ensemble de son aire de répartition originelle, ceci en assurant les conditions d'une bonne cohabitation avec les activités humaines, en premier lieu l'aquaculture.

Pour sa mise en œuvre, la SFEPM a recruté en début d'année une nouvelle animatrice de plan, Marie Masson, qui sera donc votre interlocutrice privilégiée. Au nom de la SFEPM, je remercie ici vivement Rachel Kuhn qui, après avoir mené avec succès l'animation du précédent Plan et rédigé une première version de l'actuel a choisi de repartir vers d'autres horizons.

A travers les actions détaillées dans ce nouveau PNA et que nous espérons voir reprises largement dans toutes les régions françaises - y compris celles où ce super-prédateur des rivières est encore absent ou très localisé - nous espérons aussi multiplier la restauration de conditions favorables à la vie de la faune et de la flore des milieux aquatiques et humides dans une période où il devient plus qu'urgent d'agir pour enrayer l'effondrement de la biodiversité. Sur ce vœu, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro où vous sont présentées diverses études et actions menées ici ou là depuis la fin du précédent plan.

Franck Simonnet  
Secrétaire national du Groupe Loutre à la SFEPM

## Le PNA Loutre continue !



© Amaury HANSER

## Que s'est-il passé depuis la fin du premier Plan en 2016 ?

Suite aux demandes faites par la SFPEM auprès du Ministère en charge de l'environnement par la SFPEM, la Loutre d'Europe a bénéficié d'un Plan National d'Actions mis en œuvre de fin 2010 à début 2016. Ce PNA a été mis en place dans le but d'encourager le retour de la Loutre sur ses anciens territoires dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines, et l'un des apports majeurs de ce PNA fut la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des échanges et coopérations. Il a permis de mieux connaître l'espèce en France, ainsi que les actions qu'il sera utile de maintenir dans l'avenir pour poursuivre l'amélioration de la situation biologique de l'espèce.

Pour rappel, vous pouvez trouver sur ces liens le bilan de ce premier plan :

- le bilan final du PNA 2010-2015 : [www.sfepm.org/pdf/BilanPNA\\_Loutre.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/BilanPNA_Loutre.pdf)

- la brochure « Agir pour la Loutre d'Europe – Retour sur 5 ans d'actions 2010-2015 » synthétisant les avancées sur les grands volets du plan : [www.sfepm.org/pdf/Brochure\\_retour\\_PNA\\_Loutre.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Brochure_retour_PNA_Loutre.pdf).

Suite à la clôture de ce premier PNA en juin 2016 lors d'un séminaire national organisé à Limoges, la réflexion et la rédaction du second plan a débuté pour un aboutissement en juillet 2019. A noter que le bilan du premier PNA a été présenté au CNPN en janvier 2019 par le Président de la SFPEM, et a reçu un avis très positif de cette institution.

**Durant cet intermède, les initiatives locales ont continué de fleurir grâce à la motivation des nombreux partenaires. Nous vous proposons ci-dessous un bref récapitulatif de ce tour des régions.**

### \* Normandie

Le Plan Interrégional d'Actions (Basse et Haute Normandie) animé par le Groupe Mammalogique Normand a

été lancé en 2014 et s'est poursuivi jusqu'en 2018 avec la mise en place de différentes actions :

- la mutualisation des projets menées en Normandie par les partenaires travaillant sur l'espèce, grâce à la composition d'un groupe Loutre Normandie,
- la sensibilisation auprès du public via des animations, la diffusion de films, mais aussi la prospection et la signature d'une trentaine de Havres de Paix,
- l'accompagnement technique auprès des aménageurs routiers et des collectivités (formation d'agents du CEREMA, des services départementaux...), diagnostics et aménagements d'ouvrages d'art (contrats Natura 2000...),
- le suivi de la Loutre sur des bassins versants (recherche d'indices, protocoles UICN) : Douve, Orne, Sarthe, Sélune, Seules, Vire, prospections sur de nouveaux bassins : Risle...
- la formation des partenaires locaux à la détection de l'espèce, à l'étude de ses besoins et de sa biologie (techniciens de rivières, agents de l'AFB, de la DDT...)

Enfin, une étude plus spécifique en partenariat avec SPYGEN a été menée dans l'objectif d'améliorer les protocoles de recherche d'ADN environnemental (ADNe), avec un protocole d'échantillonnage sur le bassin versant de l'Orne (bastion de l'espèce en Normandie).

Olivier Hesnard, CPIE Collines normandes & Bastien Thomas, Groupe Mammalogique Normand

### \* Bretagne

Le suivi du kidour mort ou vif a continué chez nos amis aux chapeaux ronds, une nouvelle séance d'autopsies de loutres découvertes mortes ayant d'ailleurs été organisée par le Groupe Mammalogique Breton dans les locaux prêtés par Océanopolis en début d'année. Un article (page 8) est également consacré aux récentes avancées de leurs actions en faveur de la franchissabilité des ouvrages routiers et hydrauliques.

### \* Pays de la Loire

Le Syndicat mixte du PNR de Brière, le département Loire-Atlantique et le Cerema Direction territoriale Ouest (entre autres) se sont engagés dans la restauration des continuités écologiques et notamment dans l'aménagement de passages adaptés à la Loutre.

D'ici 2020, le Syndicat du Parc envisage la restauration de 3 dispositifs existants (sur Donges et Herbignac) et l'aménagement de 2 autres dispositifs (sur Saint-Molf et Saint-Joachim). La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études AZI-Infra, et a débuté depuis la fin du mois de juillet. Le diagnostic est en cours de finalisation. Un avant-projet avec différentes modalités d'équipement ou d'aménagement, est attendu pour le 15 octobre.

D'autre part, durant le mois d'octobre 2019, des aménagements de buses sèches et de banquettes vont être réalisés au niveau de plusieurs passages sous voie sur plusieurs routes départementales proches des marais briérons. La fréquentation de ces aménagements sera suivie dans les prochains mois. Deux de ces aménagements ont déjà été réalisés, l'un sur la commune de Guérande, l'autre sur la Chapelle des Marais. Ces passerelles sont en matériau plastique recyclé, avec une durée de vie importante.



Passerelle en plastique recyclé installée sous la RD 33 à la Chapelle des Marais. Source : Nicols Chénava, GMB



Dispositif expérimental mis en place par le Syndicat du bassin versant du brivet.  
Source : Les Naturalistes Vendéens

Enfin, un dispositif original est expérimenté par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet au niveau de l'un des axes à forte mortalité routière pour la Loutre, la RD 773, dans la zone du passage à niveau SNCF de Pontchâteau : il s'agit de l'aménagement à la fois d'un passage sous voie existant et d'un moine de vidange, qui devrait permettre une connexion loutrologique sans danger entre le Brivet et un étang, de part et d'autre de cette route jusqu'alors très dangereuse. Le suivi est en cours.

Alain Texier, Les Naturalistes Vendéens

De son côté, le PNR Marais poitevin a en 2018 renouvelé le suivi de la répartition de la Loutre d'Europe engagé depuis 1999. Réalisé tous les 3 ans, le protocole a évolué pour reprendre celui du PNA. La Loutre d'Europe est présente sur toute la zone humide et sur les cours d'eau périphériques. Le PNR a complété ce travail par une analyse de la mortalité routière. Entre 1980 et 2018, 237 cas de collisions mortelles ont été recensés. L'étude a permis d'analyser certaines des principales variables (hydrologie, trafic routier, coupures hydrauliques...) et de tester leur significativité dans la répartition des principaux points de mortalité. Une analyse spatiale de hiérarchisation des points de collision a été testée avec le logiciel SIRIEMA.

Ce rapport de stage réalisé par Antoine Cassel, dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, a aussi permis de travailler sur la fonctionnalité des 32 passages à Loutre existants sur la zone humide. Il doit permettre maintenant la réalisation d'études de faisabilité pour équiper les

tronçons les plus accidentogènes. Informations complémentaires et rapport à télécharger sur le site de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin : <http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/La-Loutre.html>

Xavier Baron, PNR Marais poitevin

#### \* Nouvelle-Aquitaine

Après la fusion de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes, les associations Cistude Nature, Poitou-Charentes Nature et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) ont lancé un projet de déclinaison à l'échelle de la nouvelle région conformément aux souhaits de la DREAL qui finance le travail de concertation. La sortie de ce PRA est prévue pour la fin de l'année, avec un premier COPIL en 2020. France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, qui a été désignée coordinatrice du plan, a délégué l'animation à Cistude Nature.

En attendant, le travail d'expertise sur les piscicultures engagé par Cistude Nature avec Stéphane Raimond (Objectif Loutres) s'est poursuivi en Gironde et dans les Landes.

Par ailleurs Cistude Nature s'investit afin que la Loutre soit également prise en compte dans les aménagements d'ouvrages prévus sur cours d'eau et zones humides dans le cadre du PNA Vison d'Europe et dans le cadre d'un projet départemental en Dordogne.

Le GMHL poursuit également le travail auprès des pisciculteurs qui en font la demande en partenariat avec Stéphane Raimond. En parallèle, l'action de communication et notamment la promotion des Havres de paix pour la Loutre est maintenue ainsi que la valorisation pour la collecte des cadavres. Le GMHL participe enfin à une meilleure prise en compte de l'espèce dans les politiques publiques et les aménagements par le biais des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques.

Jean-Baptiste Pons, Cistude Nature & Gaëlle Caublot, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

#### \* Centre Val de Loire

Faisant suite au précédent PRA 2012-2015, une réunion de lancement du second PRA s'est tenue en novembre 2018. Ce plan régional, dont l'animation sera portée par l'ONCFS et la

DREAL à l'image du précédent, reprendra les 7 actions du plan national.

#### \* Occitanie

Lors du précédent plan, une déclinaison semi-complète avec adaptation du plan national au contexte régional avait été conduite en Languedoc-Roussillon (avec Méridionalis en opérateur), et une déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du plan national en Midi-Pyrénées (avec le CEN et l'ONCFS en co-opérateurs).

A ce jour aucun financement n'est réservé par la DREAL régionale Occitanie pour une déclinaison du plan, l'espèce n'étant pas considérée prioritaire.

Néanmoins, un suivi par pièges photographiques a été mis en place par le CPIE 82 en collaboration avec divers partenaires (ONCFS, naturalistes etc.) sur la Vallée de l'Aveyron en Tarn-et-Garonne. Concernant la réduction de la mortalité d'origine anthropique, un franchissement routier a été aménagé sur la rivière Le Veyre par le syndicat de rivière Rance Celé.

Nature En Occitanie a continué d'actualiser la répartition de la Loutre grâce à la dynamique bénévole très active, et notamment dans les Hautes-Pyrénées, le Gers et la Haute-Garonne, cette actualisation permettant l'application de la limitation du piégeage en bord de cours d'eau en zone de présence de l'espèce.

Pour sa part, l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) réalise une étude génétique de la population de Loutre d'Europe en Margeride et dans les sites Natura 2000 « Plateau de Charpal » et « Montagne de la Margeride », financée entre autres par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, dont les données sont en cours d'analyse, pour un rendu en cette fin d'année.

Au titre des actions d'information et de sensibilisation, trois animations avaient été réalisées sur la Loutre d'Europe dans le département héraultais au cours de l'année 2015 (durant la Fête de la Nature pour découvrir la richesse du domaine départemental de Savignac, lors d'une sortie pour découvrir les patrimoines culturel et naturel du domaine départemental du Fesquet

et dans le cadre des rencontres mensuelles du Groupe local « Haute Vallée de l'Orb » de la LPO Hérault, une conférence a eu lieu à Bédarieux). Depuis, chaque année une animation est réalisée par la LPO Hérault à la Maison de la Nature de Lattes dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides. Plus de 100 personnes ont ainsi été sensibilisées sur la Loutre d'Europe lors de ces interventions.

3 Havres de paix ont été également créés dans le département entre 2016 et 2019.

Enfin, d'importants efforts en termes de recensement et de communication ont également été réalisés concernant la problématique liée aux piscicultures, aux loisirs aquatiques de plein air et à la mortalité routière. Le cadavre d'un jeune mâle avait été trouvé le long de la D25 vers Gornières et envoyé pour analyses à l'Hôpital pour la faune sauvage de l'association Goupil Connexion.



Animation nature autour de la Loutre  
Source : LPO Hérault

Une demande de subvention vient d'être déposée auprès de la DREAL Occitanie par Nature En Occitanie et le CEN Midi-Pyrénées pour permettre de relancer la mise en application d'actions pour le plan Loutre.

Frédéric Néri, Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées  
Hélène Dupuy, Nature en Occitanie  
Camille Fraissard, LPO Hérault &  
Fabien Sané, ALEPE

#### \* Sud

En PACA, la déclinaison du plan s'était traduite par une simple mise en application d'une fiche action du plan national (opérateur : LPO PACA). Depuis et grâce à la prolongation de la subvention DREAL accordée à la LPO, ont été réalisés des formations à la

recherche des indices (novembre 2017 et novembre 2018 à Lapalud – 84), des prospections de terrain pour l'actualisation de la répartition dont un week-end de prospection participative sur la Durance (juin 2018 et juin 2019) et un diagnostic de la franchissabilité des barrages sur la Durance (LPO PACA).

#### \* Bourgogne – Franche-Comté

Lors du précédent PNA, il n'y avait pas eu de PRA rédigé mais la déclinaison avait pris la forme d'actions effectuées sous le « label » PNA Loutre. Ce fonctionnement, bien que toujours d'actualité pour 2019, va cependant connaître une nouveauté avec la préparation et l'élaboration d'une stratégie PRA Loutre avec le soutien de la DREAL Bourgogne – Franche Comté et de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.



Ouvrage d'art. Source : SHNA

Pour l'instant, les actions prévues cette année sont :

- l'animation du Groupe Loutre Bourgogne avec notamment l'organisation d'un week-end de prospection sur les secteurs clés de reconquête pour la Loutre en Bourgogne, notamment le bassin de la Saône via la rivière Grosne et ses affluents,
- l'identification des zones clés pour la recolonisation de la Loutre d'Europe et diagnostic de la franchissabilité des ouvrages d'art en vue d'aménagements sur le bassin géré par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Loïc Robert,  
Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

#### \* Auvergne – Rhône Alpes

Faisant suite à la déclinaison précédente en Rhône-Alpes (2011-2016), un programme 2018 – 2019, toujours piloté par la LPO AuRA et financé par

la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes vise trois objectifs :

- l'amélioration des connaissances via des prospections protocolées en cours d'eau selon la méthodologie régionale ;
- l'organisation de formations dans chaque département par l'antenne LPO locale (en ex Rhône-Alpes) auprès de bénévoles et de professionnels (agents de l'état et collectivités) ;
- la réalisation d'expertises auprès de piscicultures impactées, ou potentiellement impactées par la présence de la Loutre.

Un PRA est en cours de déclinaison, dont l'animation est financée par la DREAL AuRA à minima pour 3 ans (2018-2020) avec possibilité de co-financement des actions. En revanche le Conseil Régional a statué et ne souhaite plus financer les PNA jugés « non prioritaires » : la Loutre ayant nettement progressé vers l'est (Loire, Ardèche, Drôme) depuis le noyau Auvergnat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes considère ne plus avoir de responsabilité pour l'espèce et a choisie de cibler ses financements sur d'autres espèces. D'autres co-financiers aux moyens alloués par la DREAL doivent donc être trouvés.

Le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) réalise actuellement un retour d'expériences sur le franchissement d'infrastructures hydrauliques par la Loutre en Auvergne avec la collaboration de la LPO pour la partie Rhône-Alpes. Par ailleurs, le GMA souhaite mener une action d'évaluation de la mortalité sur le réseau routier des 4 départements auvergnats (identification des points noirs existants et potentiels), dont les résultats serviront d'aide à la décision pour les services instructeurs (DDT, AFB, ONCFS).

Xavier Birot-Colomb, LPO

#### \* Grand-Est

Dans le Grand Est où la Loutre n'est plus guère présente qu'en forêt d'Orient, seule l'ancienne Champagne-Ardenne avait décliné le plan par une simple mise en application d'une sélection de fiches action (opérateur : LPO Champagne-Ardenne).

Une réunion est en cours d'organisation et devrait se tenir en fin d'année afin de faire le point sur la présence de l'espèce et d'anticiper et préparer son retour.

## La validation du second Plan en 2019 et le lancement de l'animation

La Loutre d'Europe n'a pas recolonisé l'ensemble de ses anciens territoires. Elle est encore absente d'une grande partie du nord et de l'est du territoire métropolitain. Le bilan positif du premier plan d'actions a montré que cet outil stratégique était adapté aux enjeux de conservation de l'espèce. Il a donc été décidé, suite à l'avis favorable du CNPN et du ministère de la Transition écologique et solidaire, de lancer un nouveau PNA en faveur de la Loutre d'Europe.

Un second plan a donc été rédigé en 2017 par la SFPEM et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui d'un comité de suivi composé de représentants des divers acteurs concernés par l'espèce. Volontairement concis (il comporte 7 actions), il doit être considéré comme un véritable guide pour l'ensemble des acteurs concernés par la Loutre.

Cette première version a été présentée au CNPN en mars 2018 par le secrétaire national du Groupe Loutre, en présence du président de la SFPEM, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition écologique et solidaire. Les remarques émises par le CNPN ont été intégrées au plan qui a été ensuite soumis à la consultation du public et à la consultation interministérielle du 23/12/2018 au 22/02/2019.

Les différentes remarques ont été prises en compte permettant d'aboutir à la version finale du PNA qui a été validé par le ministre de la Transition écologique et solidaire en juillet 2019. Il est téléchargeable en cliquant [ici](#).

Conformément à la politique PNA qui a été réformée en 2017, ce nouveau PNA est un **PNA de conservation** de la Loutre d'Europe. Il sera décliné sur 10 ans (2019-2028). Une évaluation de ses résultats sera réalisée à mi-parcours.

Son animation nationale, coordonnée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, a été une nouvelle fois confiée à la SFPEM. L'enjeu est le maintien des populations existantes et le retour de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition originelle et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Ce plan met l'accent sur l'importance des différents suivis (de la répartition, des cas de mortalité, des pressions pesant sur l'espèce), la réduction des risques de mortalité, la mise en œuvre des mesures de conservation et de restauration des habitats de la Loutre d'Europe, en particulier sur les fronts de recolonisation et dans les régions encore non occupées.

Il s'agit également de favoriser la cohabitation de l'espèce avec l'aquaculture, notamment par la mise à disposition d'une assistance auprès des pisciculteurs.

Ce plan doit enfin permettre d'améliorer encore la connaissance de l'espèce par un large public et de maintenir et développer les coopérations autour de sa conservation.

Il comprend 7 fiches actions réparties en 3 catégories :

Domaine	Action	Intitulé
Connaissance et veille écologique	1	Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe
	2	Recenser les cas de mortalité, assurer un suivi sanitaire et éco-toxicologique, valoriser les spécimens de loutres d'Europe trouvées mortes
Protection et gestion conservatoire	3	Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe
	4	Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe
	5	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités piscicoles
Communication et animation	6	Communiquer et sensibiliser sur la Loutre d'Europe auprès des professionnels, des usagers de la nature et du grand public
	7	Animer le plan, coordonner les initiatives, favoriser le partage des connaissances et apporter une assistance scientifique et technique sur la Loutre d'Europe

## Présentation de la nouvelle animatrice du PNA

Suite au départ de l'ancienne animatrice du plan Loutre Rachel Kuhn, Marie Masson a intégré le 02 février 2019 l'équipe salariée de la SFPEM pour reprendre l'animation du plan.

Diplômée du master Gestion de la faune sauvage à l'Université Reims – Champagne Ardenne, Marie a travaillé pour diverses structures et sur diverses thématiques, entre la plaine d'Alsace et les calanques marseillaises : la Trame verte et bleue du PNR de la Montagne de Reims, la prospection du grand Hamster d'Alsace avec l'ONCFS...

Après 3 ans passés dans le Var en tant que chef de projets écologue au sein d'un bureau d'étude en environnement, elle réalise sa volonté de travailler dans le monde associatif a été exaucée.





# OPÉRATION HAVRE DE PAIX

## La sortie du premier numéro de *La Catiche* !

Depuis le lancement de l'opération en 2011, plus de 110 Havres de Paix ont été signés à ce jour à travers la France ! Nous sommes aujourd'hui fiers de vous présenter le premier numéro du bulletin d'information du réseau Havre de Paix pour la Loutre d'Europe !

L'objectif sera de faire paraître au moins un numéro par an. Nous remercions vivement les différents contributeurs de ce premier numéro, et nous vous invitons à nous envoyer vos contributions de toutes sortes (photos, témoignages etc.) pour venir nourrir ce bulletin et le faire vivre !

la Nouvelle République.fr

## Ces nouveaux droits pour que la loutre passe

Publié le 01/09/2019 à 04:55 | Mis à jour le 01/09/2019 à 04:55



## On parle de l'Opération ici:

La récente adhésion de la Ville de Niort à l'opération « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe » est relatée dans La Nouvelle République (01/09/2019), ainsi que dans Le Courrier de l'Est (01/09/2019). Cette adhésion est le fruit d'une coopération de longue date avec le Parc naturel régional du Marais poitevin, le Syndicat des eaux du Vivier, Deux-Sèvres Nature Environnement et l'Institution interdépartementale du bassin de la Nièvre niortaise. Pour en savoir plus et pour le plaisir des yeux, vous pouvez également visionner la vidéo de la Ville de Niort publiée en mai dernier à ce propos en cliquant sur l'image ci-dessous.



# EXPERTISES D'OUVRAGES ET AMÉNAGEMENTS DE PASSAGES À LOUTRE EN BRETAGNE



La Loire-Atlantique est le Département qui a lancé un programme ambitieux d'aménagement de passages à faune suite à un colloque ayant pour thème « la Route de Demain » organisé lors de l'été 2018. Le GMB est parvenu à obtenir l'aménagement de 10 passages à faune par an sur les routes départementales ! Pour ce faire, l'ensemble des ouvrages d'art départementaux va être hiérarchisé en 2019 et 2020 (enjeux franchissabilité par la Loutre et Chiroptères), soit près de 800 ouvrages ! Le GMB sera ensuite chargé de proposer un plan d'action permettant de prioriser les ouvrages à aménager. Il sera également chargé d'une partie de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage lors des aménagements de passages à faune. Enfin, il se chargera de contrôler l'efficacité des dispositifs installés (par piège photographique notamment).

**G**âce à la dynamique créée autour de la Loutre lors du Plan National d'Actions 2010-2015, plusieurs gestionnaires publics de routes en Bretagne se sont engagés dans des actions visant à diminuer la mortalité de l'espèce sur le macadam.

Ainsi, la DIRO (Direction Interdépartementale de Routes de l'Ouest) via des conventions avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB), mais aussi Mayenne Nature Environnement et la LPO Anjou, a engagé au cours des dernières années le diagnostic de la plupart de ses ouvrages d'art du point de vue du risque de collision pour la Loutre. Elle a entrepris dans la foulée l'aménagement d'une quinzaine d'entre eux. Elle a notamment porté, avec le GMB, le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la Gestion de l'Environnement) et le Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, un programme d'aménagement de cinq ouvrages sur un même bassin versant. Celui-ci a permis de tester la mise en œuvre comparée de divers dispositifs dont les pontons flottants développés par le GREGE. Ces cinq passages ont été suivis à l'aide de pièges à empreintes et de pièges photographiques pendant deux ans. Bien que les résultats ne soient pas encore entièrement analysés, ce suivi a permis de constater l'emprunt des passages (banquettes bétons, passerelle, pontons flottants) par la Loutre mais aussi par de nombreuses autres espèces (Martre, Fouine, Putois, Vison, Belette, Renard, Ragondin, Ecureuil, Campagnol amphibie, micromammifères...).

En Ile-et-Vilaine, une convention a également été récemment signée avec le Département afin de mieux prendre en compte les Mammifères dans le cadre des travaux de rénovation d'ouvrages d'arts. Les recommandations après expertises s'attacheront notamment à détailler le degré de dangerosité de l'ouvrage vis-à-vis de la Loutre et à proposer des solutions d'aménagements. Dans la même lignée, le Département des Côtes d'Armor a chargé le GMB d'évaluer les enjeux chiroptérologiques et la perméabilité vis-à-vis de la Loutre de ses ouvrages hydrauliques. Une assistance aux services techniques ainsi que des propositions d'aménagement seront associées à ce diagnostic afin de prendre davantage en compte les Mammifères.

Franck Simonnet, Nicolas Chénaval,  
Thomas Le Campion, Meggane Ramos (GMB)

## le programme Loutre sur le bassin du fleuve Hérault



L'appel à projet Biodiversité lancé par l'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse en 2017 fut l'occasion de concrétiser un projet mûri (entres autres) par le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Ce projet, intitulé « Appui à la gestion des milieux aquatiques sur un bassin méditerranéen, celui de l'Hérault, afin de favoriser la présence pérenne d'une espèce en voie de recolonisation, la Loutre d'Europe » a pour objectif d'étudier la Loutre au-delà d'un simple inventaire, d'accompagner son processus de recolonisation et d'assurer ou de restaurer le bon état écologique et la biodiversité des milieux aquatiques en lien avec les usages actuels des milieux aquatiques.

Ce projet transversal est découpé en 4 volets ou actions :

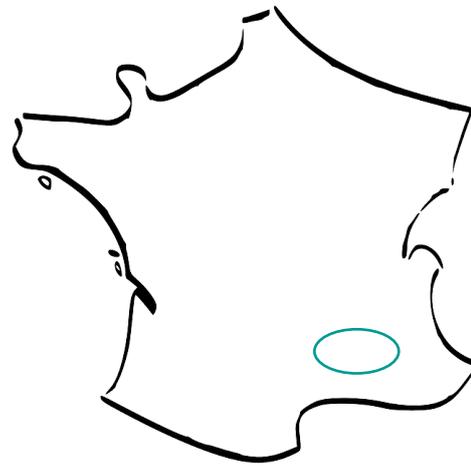
- Action 1 : Évaluation de l'impact des activités de loisirs aquatiques sur l'utilisation des cours d'eau par la Loutre,
- Action 2 : Evaluation du potentiel d'utilisation de la Loutre pour l'évaluation de la qualité de l'eau (bioaccumulation des polluants chez cette espèce située au sommet de la chaîne alimentaire),
- Action 3 : Evaluation et gestion de la fragmentation de la continuité écologique de l'habitat de la Loutre,
- Action 4 : Anticipation des potentiels conflits d'usages liés au retour de la Loutre.

Les résultats du premier volet vous sont présentés ci-dessous.

### Evaluation de l'impact des loisirs aquatiques sur la Loutre dans les Gorges de l'Hérault

#### Contexte et objectifs

La Loutre d'Europe est en pleine dynamique de recolonisation naturelle de ses anciens territoires dans la région Occitanie. Le bassin du fleuve Hérault constitue un front de colonisation récent pour l'espèce (Meridionalis, 2012). Dans les Gorges de l'Hérault (34), la présence de la Loutre a été détectée pour la première fois au début des années 2000, puis entre 2011 et 2015 sur ses affluents. L'utilisation de pièges photographiques sur ce secteur depuis 2014 a permis de mettre en évidence une reproduction locale (images de femelles suivies de jeunes, Gaidet et Daufresne, pers. com.), attestant l'existence d'une installation permanente sur cette zone. Les activités de loisirs (baignade, canoë, bivouac), intenses en période estivale le long des cours d'eau de la région, et en particulier les Gorges de l'Hérault, peuvent



constituer un dérangement pour cette espèce et une contrainte pour son installation pérenne. D'après des études récentes de la fréquentation touristique, ce sont plus de 120 000 baigneurs et plus de 130 000 passages de canoë qui sont enregistrés au cours de l'été le long de ces Gorges, avec sur certains secteurs un pic d'affluence de plus de 1000 canoës et plusieurs centaines de baigneurs par jour (JED, 2010 ; JED, 2016). Au cours de l'été 2018, nous avons réalisé une étude visant à évaluer l'impact des loisirs aquatiques sur la présence de la Loutre dans les Gorges de l'Hérault et ses affluents. Cette étude, réalisée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault, a été financée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de l'appel à projet en faveur de la biodiversité.

#### Méthode

L'étude repose sur une comparaison du niveau de fréquentation et du rythme d'activité des loutres entre des secteurs contigus à forte et faible fréquentation touristique, et entre des périodes à forte et faible fréquentation touristique (début, cœur et fin d'été). La fréquence et les heures de passage des loutres ont été enregistrées pendant 3 mois grâce à des pièges photographiques positionnés sur des sites de marquage de Loutre. Lorsqu'elle est présente, la Loutre marque régulièrement son territoire sur des sites choisis, distribués le long des cours d'eau. Les pièges photographiques permettent de détecter et d'enregistrer automatiquement, et en continu de jour comme de nuit, des images du passage d'un animal.

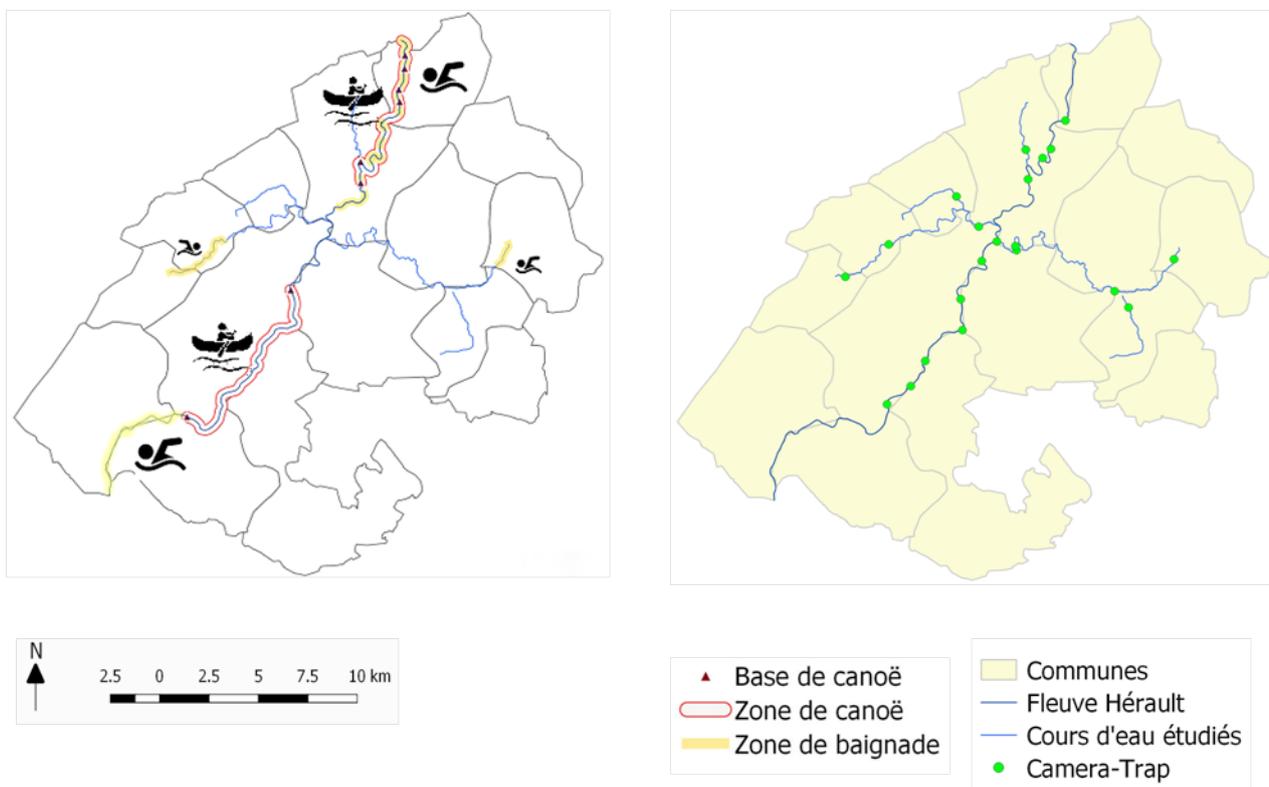


Figure 1. Répartition des zones de baignade et de canoë le long des cours d'eau de la zone d'étude.

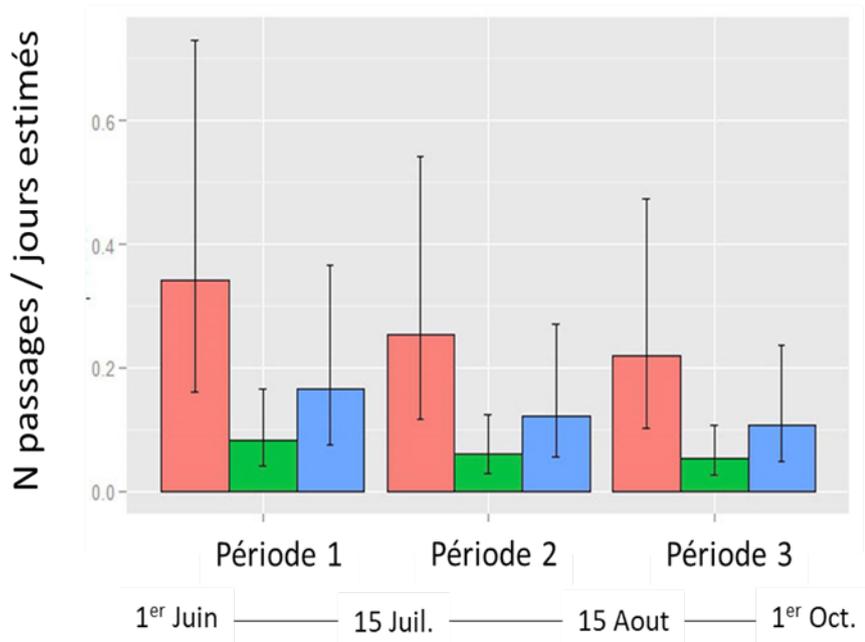
Des pièges photographiques ont été déployés sur 21 sites (Figure 1), distribués tous les 2 km environ, afin de couvrir des zones à forte et faible fréquentation de loisirs aquatiques. Le choix des sites de pose de pièges photographiques a été fait selon les critères suivants : 1) site proéminent le long des rives (rochers nus et saillants, troncs), si possible au niveau d'un point de rupture dans la continuité du linéaire du cours d'eau (confluence, rapide, verrou) ; 2) présence d'épreintes sur le site ; 3) site difficilement accessible et peu visible pour réduire les risques de vol ou de dégradation du matériel. Les pièges photographiques ont été positionnés et les données collectées entre début juin et fin septembre 2018 afin de couvrir la période de forte fréquentation touristique (15 juillet - 15 août) et les périodes de moindre fréquentation (15 juin - 15 juillet et 15 août - 15 septembre). Sur chaque site de suivis, plusieurs variables hydro-morphologiques (vitesse du courant, largeur et profondeur de l'eau) ont été mesurées pour tenir compte des caractéristiques locales du cours d'eau dans l'analyse. Les analyses des variations du nombre de passages de Loutre entre sites et périodes a été réalisée à partir d'une analyse multivariée afin de tenir compte des sources de variations multiples de la probabilité de passage de loutres (intensité de fréquentation touristique, caractéristiques hydro-morphologiques, période de la saison touristique).

### Résultats

Cette étude confirme que la Loutre est présente de manière régulière sur l'ensemble de la zone d'étude. Des passages de loutre ont été détectés sur chaque site de suivi, avec en moyenne un passage tous les 5 jours. Cependant les résultats révèlent des différences marquées

d'usage du milieu par la Loutre entre zones et périodes plus ou moins fréquentées par les activités de loisirs aquatiques. Notre analyse comparative montre des passages de loutres 3 à 4 fois moins fréquents dans les zones de forte fréquentation touristique par rapport aux zones de faible fréquentation touristique, et des passages 30% moins fréquents pendant la période d'afflux touristique (à partir de mi-juillet) (Figure 2). Par ailleurs, des passages diurnes fréquents ont été enregistrés dans les zones de faible fréquentation touristique (15% des passages au total) mais aucun dans les zones de forte fréquentation touristique (à une exception près, début juin avant la période d'affluence touristique) (Figure 3). Enfin les passages de groupe familiaux de loutres (femelles suivies de juvéniles) ont pour la grande majorité (85%) été détectés en zone de faible fréquentation touristique (Figure 4).

Nos résultats indiquent que la baisse de la fréquence de passages de loutres et l'absence de passages diurnes ou de passages de femelles suivies existent même dans les zones à fréquentation touristique considérée comme modérée (pas de canoë et baignade essentiellement le week-end). De même, nos résultats n'indiquent pas une fréquentation de la Loutre moins impactée dans le secteur aval des Gorges de l'Hérault par rapport au secteur amont pourtant largement plus fréquenté (passage de canoës deux fois plus important, nombreux sites de baignade et de bivouac). Ces éléments suggèrent qu'il existe un effet seuil dans l'impact de la fréquentation touristique sur la Loutre : la Loutre ne semble pas modifier son usage du milieu (spatialement et temporellement) de manière graduelle en fonction du niveau de fréquentation touristique mais plutôt de manière brutale en réduisant ses passages dans les zones fréquentées par l'homme, et en devenant essentiellement nocturne.



### Fréquentation touristique

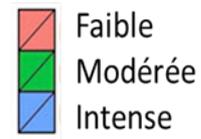


Figure 2. Variation des fréquences de passage de loutres estimées entre les zones et les périodes de fréquentation touristique plus ou moins intense.

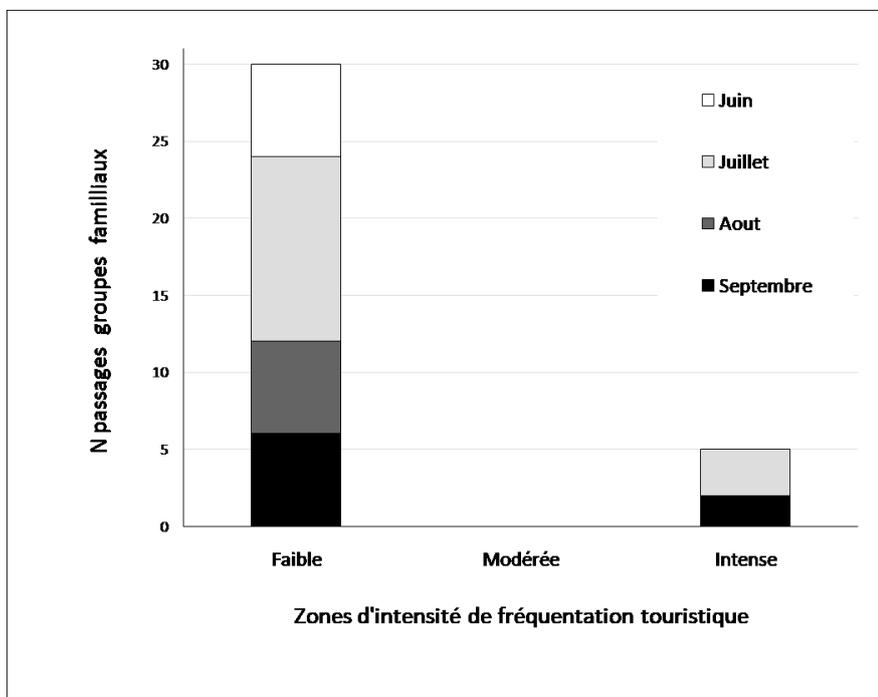


Figure 3. Répartition des passages de groupe familial de loutres par zone d'intensité de fréquentation touristique.

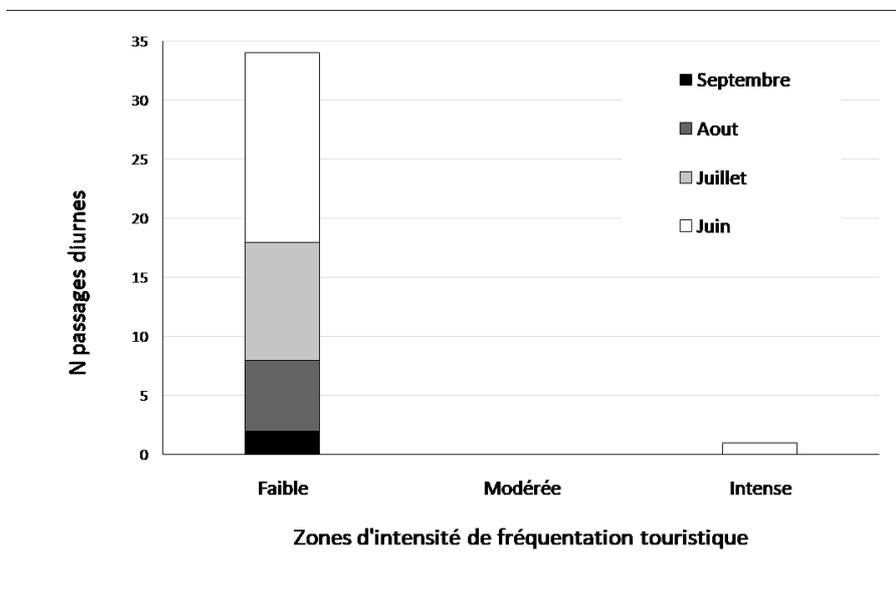


Figure 4. Répartition des passages diurnes de loutres par zone d'intensité de fréquentation touristique.

Dans les endroits où les animaux sauvages cohabitent avec les humains, les animaux sauvages s'adaptent souvent pour éviter le contact avec les humains. Cet évitement se fait soit dans l'espace (désertion des zones fréquentées par les humains) soit dans le temps (passage à un rythme d'activité principalement nocturne). Une étude récente qui a examiné les effets anthropiques sur l'activité diurne des mammifères (méta-analyse de 76 études portant sur 62 espèces sur six continents) a ainsi révélé une augmentation de l'activité nocturne des mammifères (en moyenne de 40%) dans les zones ou les périodes de fortes perturbations humaines (Gaynor *et al.*, 2018). Or cette stratégie d'évitement peut avoir un effet important sur la condition physique des animaux du fait d'une réduction de l'accès aux ressources (utilisation de zones refuges moins dérangées mais potentiellement moins riches en ressources) ou des coûts énergétiques de déplacement plus importants, avec des répercussions sur le succès de reproduction ou l'émigration.

Ces éléments suggèrent que les activités de loisirs aquatiques ont un impact sur la Loutre qui utilise préférentiellement des zones à faible fréquentation touristique. L'appréciation de cet impact doit être prise en compte dans la gestion des zones et périodes d'activités de loisirs aquatiques. Face au potentiel de développement de la fréquentation et de la diversification des activités touristiques de nature, il apparaît nécessaire de maîtriser le dérangement nocturne dans la zone d'étude, la nuit constituant clairement un refuge « temporel » pour la Loutre dans les endroits dérangés de jour. Des mesures appropriées doivent être développées pour préserver des zones de quiétude pour la Loutre le long des cours d'eau du territoire pendant la période estivale de forte fréquentation touristique. La présence de ces zones et périodes refuges est un garant du maintien d'une population pérenne de loutres dans cette zone.

Un travail de diagnostic est en cours pour évaluer les différents systèmes de représentations des usagers de ces cours d'eau (leur activité, leur perception, leur motivation et les règles d'accès et d'usage). L'objectif est d'identifier des pistes d'action, fondées sur la reconnaissance de l'interdépendance entre ces usagers du milieu, leur responsabilisation et le renforcement des solidarités sociales et écologiques entre eux, qui permettent une réinstallation pérenne de la Loutre.

Nicolas Gaidet & Benjamin Cau, CIRAD ;  
Tanguy Daufresne, INRA ;  
Antony Meunier, Syndicat Mixte du Bassin  
du Fleuve Hérault

## Références

Gaynor, K. M., Hojnowski, C. E., Carter, N. H., & Braşares, J. S. (2018). The influence of human disturbance on wildlife nocturnality. *Science*, 360 (6394), 1232-1235.

JED (2010). Étude sur les flux touristiques le long du fleuve Hérault, de la rivière de la Vis et du Rieutord. Rapport Phase II : le Diagnostic. Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, Cabinet JED, Octobre 2010.

JED (2016). Schéma de gestion de la baignade et des activités de loisirs nautiques dans les Gorges de l'Hérault. Phase 1 : Diagnostic. Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, Groupement Cabinet JED, Septembre 2016.

MERIDIONALIS [Union d'associations naturalistes du Languedoc-Roussillon] (2012). État et suivi des populations de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, L.) en Languedoc-Roussillon. Bilan des actions menées en Languedoc-Roussillon entre juin 2011 et juin 2012.





## Fête de la Nature – Edition 2019

Le week-end du 25 et 26 mai, les trois salariées de la SFEPM tenaient un stand au Jardin des Plantes à Paris pour la 13ème édition de la Fête de la Nature. Ce furent deux jours intenses avec un public toujours très agréable et intéressé par le thème « Les mammifères en mouvement ».

La Loutre, prêtée par le Muséum d'histoire Naturelle de Bourges, a rencontré un grand succès auprès des petits comme des grands ! Un grand merci à l'organisation du Muséum National d'Histoire Naturelle que nous retrouverons l'année prochaine avec grand plaisir !



Photo de Fanny Paperin

## Nouveau partenariat « Bêtes à porter » avec Gifts for Change pour soutenir les centres de soins

Dans le courant du printemps 2019, un partenariat entre la SFEPM et Gifts for Change, une agence d'Engagement Par l'Objet®, a été mis en place. Ce partenariat prend la forme d'un bracelet éco-responsable à l'effigie de la Loutre d'Europe de la collection « Bêtes à porter », commercialisée sur le e-shop de Gifts for Change et dans tous les magasins Nature et Découvertes de France. Pour chaque bracelet vendu, 1 euro sera reversé au bénéfice des centres de soins pour la faune sauvage accueillant des loutres en détresse, encore trop peu nombreux en France ! Ces fonds leur permettront notamment de s'équiper en bassins adaptés à l'accueil de l'espèce.

Cette action de communication à l'échelle nationale permettra aussi une sensibilisation du public aux menaces qui pèsent sur ce mustélide ainsi qu'à la remontée d'informations sur la découverte de cadavres ou d'animaux blessés !



Pour découvrir ce projet de partenariat avec Gifts for Change, cliquez [ici](#).



## Retour sur la formation Castor – Loutre (Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Tours)

Le 21 mars dernier, une formation s'est tenue au Dorat (87) à destination de quelques 23 agents du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, instructeurs des dossiers de dérogations espèces protégées, de demande d'autorisation ICPE, IOTA, permis d'aménager ou chargés de mission planification urbaine (DDT (M), DREAL, SD de l'AFB et de l'ONCFS...). Cette formation a été proposée dans le cadre du cycle de formation « biodiversité » organisé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Ciblée sur la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie, cette formation avait pour principal objectif de permettre aux agents d'appréhender les principaux enjeux liés à ces deux espèces, de les prendre en considération lors de l'instruction des dossiers, d'alerter les services spécialisés si nécessaire et de mieux mettre en cohérence les différentes politiques publiques.

La formation s'est ouverte sur plusieurs présentations : Frédéric Faubert (service départemental de l'ONCFS en Haute-Vienne) sur la biologie et l'écologie du Castor d'Eurasie, son historique de répartition, les menaces pesant sur l'espèce, avec un rappel de la réglementation et des exemples de médiation en cas de conflits avec les activités humaines ; Gaëlle Caublot (GMHL) sur le pendant Loutre d'Europe ; Stéphane Raimond (Objectif Loutre) sur le rôle de l'animateur national « Loutre et pisciculture » ; Marie Masson (SFEPM) pour une présentation du nouveau PNA Loutre 2019 – 2028. Après cette matinée théorique, les stagiaires ont pu visiter un site de présence connue des deux espèces sur la Gar-tempe en Haute-Vienne pour se familiariser avec la recherche d'indices sur le terrain.

## On parle de la Loutre ici !

Dans le journal [Libération](#) et sur le site [consoglobe](#).



Le 18 juin dernier est sorti **La Loutre d'Europe** de René Rosoux et Charles Lemarchand, aux éditions Biotope.

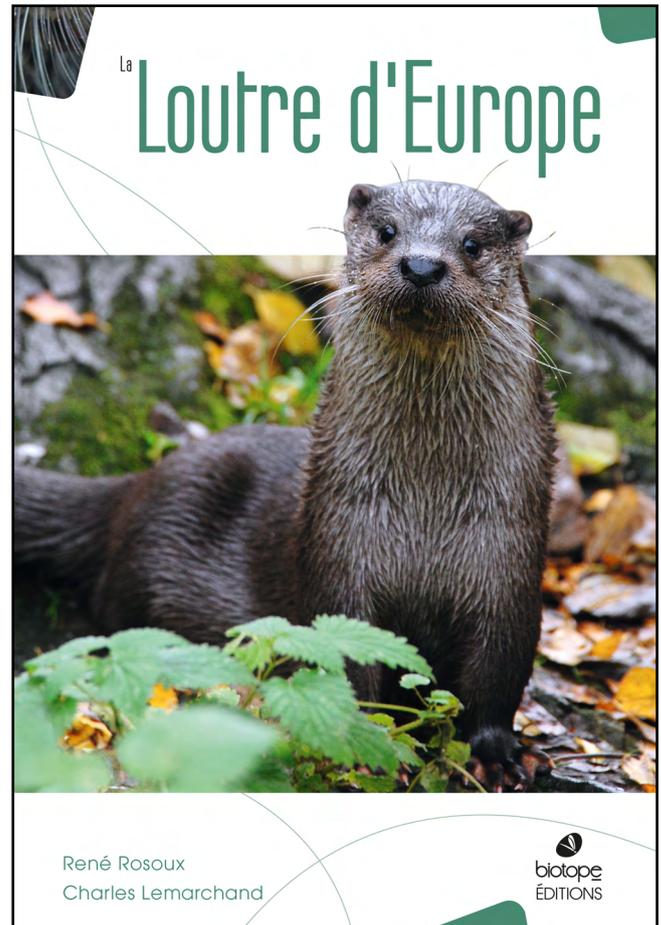
Cet ouvrage est une synthèse des connaissances sur la Loutre d'Europe :

- ✦ Histoire naturelle : les loutres dans le monde, écologie, comportement, régime alimentaire, reproduction, causes de mortalité
- ✦ Statut de l'espèce à travers l'Europe et causes de régression
- ✦ Dynamique des populations, historique de sa répartition, recolonisation en cours

Cette monographie illustrée intègre également des résultats originaux issus des travaux des auteurs :

- ✦ Une étude comparative inédite de la consommation des proies sur différents bassins-versants,
- ✦ La contamination de la Loutre par les polluants, l'une des menaces qui pèsent sur l'espèce,
- ✦ Les mesures mises en œuvre pour restaurer les continuités écologiques.

Une fiche de lecture rédigée par François Moutou sera présentée dans le numéro d'octobre de *Mammifères Sauvages* de la SFPEM.



(Couverture non définitive)

De son côté, Stéphane Raimond nous prépare un nouveau recueil de photographies inédites de la Loutre d'Europe !

La sortie d'**Objectif loutres** est prévue le 07 novembre prochain et le livre est actuellement disponible à la pré-commande (chez l'éditeur Omniscience Eds).



## La Loutre dans les Alpes



Retour sur le colloque « Loutre d'Europe dans les Alpes : vers une stratégie commune au-delà des frontières » Les 10, 11 et 12 octobre 2019 à Valsavarenche, Italie.

Le compte-rendu complet de ce colloque, rédigé par Christian Arthur et Véronique Barthélemy a été publié dans le numéro n°77 de *Mammifères sauvages* (avril 2019).

Dans le cadre de la construction d'un centre d'élevage pour la réintroduction de la Loutre d'Europe (transformé en parc de vision) dans le Parc national du Grand Paradis (Italie), un groupe de travail s'est réuni en fin d'année dernière afin de mener une réflexion plus large pour la stratégie de conservation de l'espèce sur l'ensemble du territoire alpin.

Sous l'impulsion du professeur Anna Loy (Présidente de la Société mammalogique d'Italie et membre du conseil scientifique du parc du Grand Paradis) et sous l'égide de Nicole Duplaix (pilote du groupe Loutre de l'UICN), des représentants de 6 des 8 pays alpins se sont rencontrés pour un colloque de 3 jours.

Etaient présents à ce colloque l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Slovénie ainsi que la Suisse, le Liechtenstein et la Hongrie n'ayant pu se déplacer pour l'occasion. La France était représentée par Christian Arthur, président de la SFPEM, et Véronique Barthélemy, chargée à la DREAL Nouvelle Aquitaine du pilotage administratif du PNA Loutre.

Ce premier colloque avait pour ambition de 1) présenter pour chaque pays la situation de la Loutre, et 2) examiner la possibilité – et la volonté de chacun de participer à un programme futur. L'objectif final de cette stratégie alpine est de permettre à l'espèce de retrouver ses anciens territoires dans les Alpes, sans forcément mener des projets de réintroduction.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le statut de conservation de la Loutre diffère fortement d'un pays alpin à l'autre : elle peut être considérée comme « En danger d'extinction, à réintroduire » ou au contraire comme « Espèce occasionnant des dégâts, à réguler » !

En France, la disparition de la Loutre de la région alpine a commencé dès les années 1950 et a été définitive dès le début des années 1970. Si au niveau national, elle est classée en « Préoccupation mineure » sur la liste rouge (2009 et 2017), elle est classée « En danger critique » dans les régions Rhône-Alpes et PACA. Lors des deux derniers rapportages Natura 2000 (2007-2012 et 2013-2018), l'état de conservation de la Loutre pour la région alpine a été jugé « Défavorable mauvais », pour des raisons de taille de population et de faible disponibilité en habitats.

Dans la majeure partie des pays d'Europe de l'ouest, la Loutre d'Europe est considérée comme étant dans un état de conservation favorable, même si les menaces « classiques » persistent. Toutefois, si on ne regarde que la région biogéographique alpine, dans la très grande majorité des pays la situation de la Loutre est dans un « Etat de conservation défavorable inadéquat », d'où l'intérêt de ce projet de travail commun à l'échelle des Alpes qui couvre 10 parcs nationaux et plus de 200 sites Natura 2000. Ce projet doit permettre de faire la liaison entre les populations de loutres d'Europe de l'est et celles d'Europe de l'ouest. Dans cette région alpine, de nouvelles menaces semblent poindre : petites centrales hydroélectriques, nouveaux polluants, changement climatique *etc.*

L'UICN souhaitait qu'un manifeste en faveur du retour de la Loutre dans les Alpes soit rédigé de façon collégiale lors de cette rencontre, manifeste devant fournir le cadre et l'éthique des programmes pour le retour de l'espèce dans son habitat originel, soit de manière naturelle soit par réintroduction. A l'issue des présentations, Nicole Duplaix a réitéré ce souhait, et plusieurs groupes de travail se sont constitués (étude et recherche, qualité de l'habitat, relations avec les pisciculteurs *etc.*) afin de proposer des axes d'actions. Le but serait de mettre en place un réseau et de prioriser les territoires dans lesquels la Loutre a le plus de chances de revenir, afin d'orienter les moyens à mettre en œuvre. L'idée serait de passer via un Interreg. Il faudrait par la suite que chaque pays décide s'il souhaite impliquer un ou plusieurs partenaires. Une autre possibilité serait de passer par le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC). Pour l'instant, faute de moyens, le Parc National du Grand Paradis ne souhaite pas piloter ce projet.



## Participez \_\_\_\_\_

- ✦ **23 octobre** : Animation sur la conservation de la Loutre d'Europe au Parc Zoologique de Paris à l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la réouverture, retrouvez l'animatrice du PNA Marie Masson en biozone Europe sur le stand de la SFPEM.
- ✦ **24 octobre & 14 novembre** : Formation sur les traces et indices de mammifères. Vienne Nature.
- ✦ **24 octobre** : Sortie nature tout public « Indices et présence de la Loutre ». Indre Nature.
- ✦ **26 octobre** : Castor et Loutre, hôtes de nos rivières. Séance d'identification et recherche de signes de présence. Vienne Nature.
- ✦ **26 – 27 octobre** : Animations autour de la Loutre d'Europe pour un week-end en faveur de sa conservation au parc zoologique de Fort Mardycq à Dunkerque.
- ✦ **8 novembre** : Conférence « Rencontre avec la Loutre d'Europe : biologie, mœurs et répartition récente en Provence-Alpes-Côte d'Azur » animée par Charles Lemarchand. Maison des Associations - Vedène (84).
- ✦ **23 novembre** : Assemblée générale de la SFPEM au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris avec présentation du PNA Loutre et les actions engagées en 2019.

## L'Écho chez vous \_\_\_\_\_

Pour continuer de vous abonner à l'Écho du PNA Loutre et le recevoir par courriel dès sa parution, veuillez vous adresser à Marie Masson [marie.masson@sfepm.org](mailto:marie.masson@sfepm.org).

Toute proposition de contribution pour les prochains numéros est la bienvenue et doit être envoyée à cette même adresse électronique !



## Échangez \_\_\_\_\_

### Recherche d'illustrations

Nous recherchons de nouvelles photos de loutres pour pouvoir illustrer nos futures communications.

Si vous disposez de tels éléments, merci de me contacter à l'adresse [marie.masson@sfepm.org](mailto:marie.masson@sfepm.org) ou au 02.48.70.40.03.

### Liste de discussion sur la Loutre

La liste de discussion ouverte à tous est toujours active et ne demande qu'à l'être encore plus ! Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre.

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse [discussionloutre-sfepm.org](mailto:discussionloutre-sfepm.org). Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org).

## \_\_\_\_\_ Contacts

**Marie Masson**, Animatrice du Plan Loutre  
SFPEM - 19, allée René Ménard  
18000 Bourges

Tél. : 02.48.70.40.03 / [marie.masson@sfepm.org](mailto:marie.masson@sfepm.org)

**Véronique Barthélemy**, Chargée de mission  
Coordination PNA et espèces exotiques envahissantes  
DREAL Nouvelle Aquitaine - 87032 Limoges cedex 1  
Tél. : 05.55.12.96.19  
[veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

### L'Écho du PNA Loutre

**Conception et réalisation** : D. Solomas

**Rédacteurs** : V. Barthélemy, X. Baron, X. Birot-Colomb, B. Cau, G. Caublot, N. Chenaval, T. Daufresne, H. Dupuy, C. Fraissard, N. Gaidet Drapier, O. Hesnard, T. Le Champion, M. Masson, A. Meunier, F. Néri, JB. Pons, M. Ramos, L. Robert, F. Sané, F. Simonnet, A. Texier, B. Thomas et C. Arthur.

**Crédits photographiques et illustrations** : A. Nouailhat (dessin de couverture), A. Hanser (illustration du sommaire), F. Paperin, GMB, LPO Hérault, Les Naturalistes Vendéens, SHNA

**Comité de relecture** : C. Arthur, V. Barthélemy, F. Simonnet

**Secrétaire de rédaction** : M. Masson

**Directeur de publication** : Président de la SFPEM



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE  
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

